

Compte rendu réunion ET SI NOUS du 7 septembre 2019 à Lardier

Animée par Paul Prise de notes et compte rendu : Laure

Etaient présents : Athmane Benziane, Brigitte Blanc- Pouillard, Jean Pierre Tilly, Laure Vanel, Paul Arnaud, Régine Phisel , Yves Benoit et Yvon Bricout,

PROCHAINE AG : merci de choisir la date qui vous convient

En raison de la Foire Bio de Montfroc à laquelle plusieurs d'entre nous tiennent à participer le 5 octobre, la prochaine assemblée générale est proposée à la salle communale de Barillonnette le vendredi 11 octobre à 19h avec un repas tiré du sac ou bien samedi 12 octobre à 9h30. Merci de donner votre préférence avant le 1^{er} octobre sur <https://framadate.org/XlfC4pl96qPuQnjP> ou en envoyant un mail à Brigitte brigitte.blanc.pouillard@gmail.com

Une discussion à bâton rompu d'une heure s'est engagée sur des ressentis; interrogations sur l'association Etsinous, son fonctionnement en AG et dans les groupes/actions. Il en ressort la proposition d'échanger là-dessus dans les groupes. La question est posée de se retrouver autour de cette réflexion, par le biais d'une Faculté rurale et joyeuse par exemple.

SENTIER DES PAPILLONS Yvon essaie de faire la transition. De voir avec Jean-Paul comment démarrer le nouveau site envisagé à Barci. Réfléchir sur comment mobiliser les jeunes sur ce projet.

FACULTE RURALE ET JOYEUSE Une réunion va être impulsée afin de préparer une programmation. Souhait de se retrouver autour du film *Après Demain* de Cyril Dion (rappel : c'est à l'issue du visionnage de ce film que des habitants des 3 villages se sont regroupés et ont créé l'association Etsinous)

JARDIN PARTAGE dans le jardin d'Athmane et Josiane. Pas grand monde cette saison pour le jardin « expérimental », un peu de petits pois et de pommes de terre. **Le Jardin solidaire** avec les Restau du cœur fonctionne avec un groupe qui s'est organisé pour produire des fruits et légumes, en collecter et les livrer.

BIEN VIEILLIR ENSEMBLE DANS NOS VILLAGES Le *Projet Pays'ages* a bénéficié de 5 interventions en mai et juin par Gabriel Carnevalé : (une présentation à la bibliothèque de Barillonnette et 4 sites explorés à Lardier, Vitrolles et Barillonnette ; les apports théoriques en salle ont été étayés par de nombreux documents). Comme prévu dans le dossier de demande de subventions départementales et en AG Etsinous, Gabriel Carnevalé a été rémunéré à hauteur de 2000€.

Réunion du groupe jeudi 12 septembre à 20h chez Annick & Christian aux Faysses afin de continuer le chemin enthousiasmant de ce projet (interventions supplémentaires de Gabriel Carnevalé autour des arts et traditions populaires, légendes, croyances, fêtes etc ? Préparer la collecte orale auprès des habitants – Réfléchir sur la (les) « restitutions », comment ? Quand ? Où ? Certains sont allés voir à Gap l'exposition interactive *Tout le monde est quelqu'un* de l'association Acumpagna (un collectif de professionnels de l'aide à la personne pour un mieux être à domicile). De quoi s'inspirer. Les personnes engagées dans ce collectif sont prêtes à nous rencontrer pour échanger.

GREC Finalisation du dossier en cours. Une demande de subvention auprès de la Fondation de France permettrait de financer les prestataires (chercheurs scientifiques) pour l'élaboration de cahiers thématiques et l'animation d'ateliers avec les citoyens de nos villages.

Il va être intéressant d'explorer la possibilité de faire rejoindre notre projet avec le Plan Climat de l'agglo (PCAET) Pour info Philippe Rosello géographe, coordinateur et animateur du GREC Sud sera présent à la Conférence de clôture de la Foire Bio d'Embrun dimanche 15 septembre www.genepi-foire-bio.org

BAR'LABAS pour organiser la suite des bars nomades réguliers tous les 3^{ème} vendredis du mois une réunion est prévue à la salle communale de Barillonnette **MARDI 10 SEPTEMBRE à 20H.**

Concernant les travaux de la Bergerie, le conseil municipal de Barillonnette est en attente de la réception des travaux effectués par une entreprise. S'ensuivra une réunion de travail en octobre pour organiser le chantier participatif de démolition. Dès que l'autorisation d'urbanisme sera finalisée, la commune procédera à l'appel d'offres pour les travaux d'aménagement.